

LE PLAN D'ACTION

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SADR)

145-12
15-06-2012

152-12
13-12-2012



Adopté le 13 octobre 2010
Entré en vigueur le 9 février 2011

Note au lecteur

Pour consultation seulement. Ce document n'a aucune valeur légale

PLAN D’ACTION

TABLE DES MATIÈRES

LE PLAN D’ACTION	1
THÈME : L’OCCUPATION DU TERRITOIRE	2
THÈME : L’OCCUPATION DU TERRITOIRE	3
THÈME : L’EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.....	4
THÈME : L’EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.....	5
THÈME : LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	6
THÈME : LE DÉVELOPPEMENT DE L’INDUSTRIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE ET LE PATRIMOINE	11
THÈME : L’ENVIRONNEMENT	13
THÈME : L’ENVIRONNEMENT (SUITE)	14

COUVERTURE PHOTO:

Autoroute Robert-Cliche, sortie pour Beauceville
Réalisation : MRC Robert-Cliche 2008

LE PLAN D’ACTION

Le plan d’action est un document d’accompagnement du schéma qui doit traduire en actions concrètes son contenu. Celui-ci est lié aux grandes orientations et aux objectifs retenus pour l’aménagement et le développement du territoire de la MRC Robert-Cliche.

Il dresse la liste des interventions prioritaires envisagées sur le territoire de la MRC notamment en ce qui a trait aux transports, aux équipements et aux infrastructures. Pour chacune de celles-ci, il précise les coûts de mise en œuvre, les échéanciers de réalisation ainsi que les acteurs concernés.

Mis à jour périodiquement, il incorpore les nouveaux projets, offre un suivi, incite à la concertation et donne une bonne visibilité des réalisations à l’échelle de Robert-Cliche. En bout de piste, il démontre les effets tangibles du schéma sur le territoire.

Le plan d’action n’est pas soumis au processus d’adoption de règlement. C’est un document souple, adopté par résolution du Conseil des maires et peut être modifié de la même façon. Par ailleurs, il n’engage aucun des partenaires identifiés à exécuter les projets à l’intérieur de l’échéancier prévu ou à déboursier les coûts attribuables à leur réalisation.

THÈME : L’OCCUPATION DU TERRITOIRE**ORIENTATION 1**

FAVORISER LA COEXISTENCE ET LA CROISSANCE DES VILLES ET VILLAGES PAR UNE GESTION DE L’URBANISATION CONTRÔLÉE QUI INCLUT UNE OCCUPATION TERRITORIALE MINIMALE.

Projet 1 : Agrandissement en zone agricole des périmètres d’urbanisation des municipalités de la MRC Robert-Cliche

Description : Démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) comprenant des demandes d’exclusion rendues nécessaires par l’agrandissement des périmètres d’urbanisation des municipalités en zone agricole.

Acteurs : MRC Robert-Cliche, municipalités, CPTAQ

Coûts : Indéterminés

Échéancier des démarches à la CPTAQ pour mise en vigueur :

AGRANDISSEMENT DES PÉRIMÈTRES D’URBANISATION	Démarche à la CPTAQ		Enregistrement au Registre foncier du Québec
	DÉCISION 5 octobre 2010	Avis de décision (EXCLUSION)	
Beauceville	365462		
St-Frédéric	365463		
St-Joseph-de-Beauce	365464	9 mai 2011	12 mai 2011
St-Jules	365465		
St-Odilon-de-Cranbourne	365466		
St-Séverin	365467		
St-Victor	365468		
Tring-Jonction	365469		
			PROJET EN COURS

THÈME : L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

ORIENTATION 1

FAVORISER LA COEXISTENCE ET LA CROISSANCE DES VILLES ET VILLAGES PAR UNE GESTION DE L'URBANISATION CONTRÔLÉE QUI INCLUT UNE OCCUPATION TERRITORIALE MINIMALE.

Projet 2 : Demande en vertu de l'article 59 de la LPTAA

Description :

Démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour statuer sur l'implantation résidentielle en zone agricole permanente. Plus précisément, il s'agit de constructions résidentielles à l'intérieur des îlots déstructurés et sur des unités foncières, comprises dans les affectations agroforestière et forestière, d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole permanente.

Acteurs :

MRC Robert-Cliche, municipalités locales, CPTAQ, Fédération de l'UPA de la Beauce

Coûts : Sans objet

Échéancier : Compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la CPTAQ : 8 septembre 2011 - Décision : prévue pour fin automne 2011

PROJET EN COURS

THÈME : L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

ORIENTATION 2

ASSURER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS LIÉES AUX RESSOURCES DU TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Projet 1 : Certification environnementale des boisés de la Beauce

Description :

Depuis février 2010, 700 propriétaires de boisés ont obtenus une certification environnementale du Forest Stewardship Council (FSC). Ce qui signifie, de façon objective et indépendante, que le bois produit en Beauce provient de forêts exploitées selon des principes reconnus d'aménagement forestier durable, assurant la protection de l'environnement et la pérennité de la ressource. Processus d'amélioration continue, la certification implique que les propriétaires ont un plan d'aménagement qui guide leurs activités en forêt, selon de saines pratiques d'intervention, dans le respect des lois et des règlements en vigueur.

Regroupés autour de leur mandataire, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), les propriétaires certifiés bénéficient d'un accompagnement personnalisé, de services-conseils professionnels et de formations adaptées à la forêt privée. Depuis 2011, l'APBB travaille à consolider le fonctionnement de son programme de certification avant de poursuivre à grande échelle le recrutement de nouveaux propriétaires.

À long terme, la certification progressive de propriétaires de boisés de la Beauce permettra à l'ensemble d'entre eux de maintenir leurs marchés actuels et de répondre à la demande de bois certifié au fur et à mesure qu'elle se manifestera.

Acteurs :

Mandataire : Association des propriétaires de boisés de la Beauce.

Partenaires et collaborateurs : Agences, industries, conseillers forestiers, ministères, municipalités et MRC Robert-Cliche, entrepreneurs forestiers, transporteurs de bois.

Autres intervenants : Organismes socio-économiques et à vocation environnementale.

Coûts :

Budget d'implantation de la certification environnementale : 500 000 \$ à raison de 100 000 \$ par année durant 5 ans

Échéancier :

Phase d'implantation : 2008-2012

PROJET EN COURS

THÈME : L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

ORIENTATION 2

ASSURER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS LIÉES AUX RESSOURCES DU TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Projet 2 : Exploration de la ressource aurifère

Description :

La rivière Chaudière a été le lieu de la première ruée vers l'or au Canada alors que son lit et celui de certains de ses tributaires étaient exploités en raison de la présence d'alluvions aurifères au début du 19^e siècle.

Le Fonds d'exploitation minière de l'Estrie et Chaudière-Appalaches (FEMECA), lors de ses dernières années d'activité (2003-2004) a effectué des opérations de carottage qui ont confirmé la présence de placers aurifères associés aux importants gisements de serpentinites (roches ultrabasiques) qui sont présents en abondance dans le sous-sol de la région.

Ces indices sont suffisamment importants pour susciter l'intérêt de la compagnie d'exploration minière Golden Hope Mines Ltd. qui mènera des activités dans le secteur des rivières Le Bras et des Plante à Beauceville.

Acteurs :

Golden Hope Mines Ltd., MRC Robert-Cliche, municipalités, citoyens

Coûts :

Indéterminés

Échéancier :

Étude du milieu depuis 2007, programme d'exploration prévu en 2009. L'échéancier des étapes subséquentes demeure indéterminé.

PROJET EN COURS

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

ORIENTATION 3

CONSOLIDER LE RÉSEAU DE PÔLES DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN FONCTION D'UNE RÉTRIBUTION ÉQUITABLE DE SERVICES, D'ÉQUIPEMENTS ET D'INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE DE RÉSIDANTS.

Projet 1 : Coopérative de santé Robert-Cliche

Description :

Suite à une étude des besoins de la population par le CLD Robert-Cliche, le désir de maintenir des services de santé de proximité et de qualité a été mis en évidence. On estime entre 18 et 20 le nombre de médecins omnipraticiens nécessaires pour répondre à la demande en services médicaux sur le territoire de Robert-Cliche. Or, il s'avère que seulement 11,7 médecins pratiquent actuellement et que la moitié de ceux-ci compte partir à la retraite au tournant des années 2013-2015. Le projet de coopérative est né du besoin de contrer ce problème inévitable d'autant plus que la relève n'est pas garantie.

Le projet prévoit l'opérationnalisation de 4 cliniques médicales existantes sur le territoire de la MRC et la mise en place d'une nouvelle clinique. Deux de celles-ci, Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce, seront identifiées comme cliniques centrales alors que les trois autres, Tring-Jonction, Saint-Victor et Saint-Odilon-de-Cranbourne constitueront des points de service. La Coopérative offrira des services de gestion des opérations et de location de bureau aux médecins. Elle fera aussi des activités de recrutement de nouveaux médecins pour la MRC et investira dans l'amélioration des infrastructures et des équipements pour les services de santé de proximité.

Depuis mars 2009, la Coop de santé a reçu son accréditation Groupe de médecine familiale (GMF). D'ores et déjà, celle-ci pourra, entre autres, offrir des services infirmiers dans les cliniques.

Un deuxième volet au projet est de créer des groupes de prévention « Hans kaï » qui permettront aux gens de se rencontrer périodiquement afin de faire le suivi de leur état de santé, des exercices physiques ainsi que des activités d'éducation. Ce volet préventif constituera un projet pilote qui pourra être adapté à d'autres MRC.

Acteurs :

MRC, CLD, municipalités, Caisses populaires Desjardins, CSSSB, ASSSCA, MAMROT

Coûts :

Investissement et coût de la phase d'implantation du volet médical : 950 000 \$

Volet prévention : à déterminer

Échéancier :

Phase d'implantation : Décembre 2009-2013

PROJET EN COURS

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE (suite)**ORIENTATION 3**

CONSOLIDER LE RÉSEAU DE PÔLES DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN FONCTION D’UNE RÉTRIBUTION ÉQUITABLE DE SERVICES, D’ÉQUIPEMENTS ET D’INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE DE RÉSIDANTS.

Projet 2 : Mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie**Description :**

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur depuis le 22 juin 2007. Depuis, la mise en œuvre est en marche.

Acteurs :

MRC Robert-Cliche et municipalités

Coûts :

Année 2009 : 90 733 \$

Échéancier :

Chaque année, la MRC produit un rapport d’activités au Ministère de la Sécurité Publique pour respecter les étapes de réalisation prévues au schéma.

Pour 2008, le rapport d’activités a été acheminé au ministère le 9 janvier 2009.

Tous les objectifs du schéma ont été respectés.

2009 : Embauche d’un préventionniste

PROJET EN COURS**Projet 3 : Élaboration et mise en œuvre du schéma de sécurité civile****Description :**

Un schéma de sécurité civile devra sûrement être établi dans un proche avenir. Des projets sont à l’étude présentement au Ministère de la Sécurité Publique.

Acteurs :

MRC Robert-Cliche

D’autres acteurs sont à préciser

Coûts :

Budget approximatif : 120 000 \$

Échéancier :

Les modalités d’implantation seront établies par le Ministère de la Sécurité Publique.

PROJET À VENIR

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE (suite)**ORIENTATION 3**

CONSOLIDER LE RÉSEAU DE PÔLES DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN FONCTION D’UNE RÉTRIBUTION ÉQUITABLE DE SERVICES, D’ÉQUIPEMENTS ET D’INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE DE RÉSIDANTS.

Projet 4 : Desserte Internet haute vitesse (IHV) des résidences hors réseau sur le territoire de la MRC Robert-Cliche**Description :**

Le projet vise à desservir les résidences n’ayant pas accès au service Internet haute vitesse en raison de leur isolement et des coûts reliés à la mise en service de telles infrastructures de communication. On dénombre une possibilité de 800 résidences à desservir, ce qui représente 10 % de l’ensemble des résidences du territoire de la MRC.

La méthode retenue pour intéresser les diffuseurs IHV est l’implantation stratégique de tours émettrices d’ondes Wi-Fi, WiMAX, micro-ondes ou autres et de créer, pour un secteur donné, des regroupements d’usagers d’un minimum de 5 résidences, ceci dans le but d’atteindre un seuil de rentabilité.

Acteurs :

MRC et CLD Robert-Cliche, municipalités visées, MAMROT, Gouvernement fédéral via Xplonet) :

Coûts :

Pacte rural : 100 000 \$ pour 2009

Financement public :

Budget alloué par le Gouvernement fédéral pour les travaux d’implantation de fibre optique par Xplonet : +/- 20M\$

Échéancier :

Le projet via le pacte rural est complété. Cependant, Xplonet est à réaliser un réseau de fibre optique dans la Beauce d’ici la fin 2011 et celui-ci est financé par le gouvernement fédéral. Au besoin, en cas de difficulté d’implantation, il est prévu de compléter le réseau de fibre optique par un réseau satellite.

PROJET EN COURS

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE (suite)**ORIENTATION 3**

CONSOLIDER LE RÉSEAU DE PÔLES DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN FONCTION D’UNE RÉTRIBUTION ÉQUITABLE DE SERVICES, D’ÉQUIPEMENTS ET D’INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE DE RÉSIDANTS.

Projet 5 : Finaliser les travaux de construction de l’autoroute 73 entre Beauceville et Saint-Georges et élargir l’autoroute à 4 voies pour le tronçon Sainte-Marie – Saint-Joseph-de-Beauce**Description :**

Il aura fallu 30 ans avant que la construction de l’autoroute 73 ne soit complétée jusqu’à Beauceville (2007), depuis le pont Pierre-Laporte à Québec. Le 3 septembre 2008, les gouvernements fédéral et provincial ont signé une entente-cadre au terme de Chantiers Canada. Les travaux de construction du tronçon allant de Beauceville à Saint-Georges ont débuté en 2009 et ceux de doublement de la chaussée au nord de Beauceville, en 2010.

Les investissements antérieurs (excluant l’année budgétaire 2011-2012) pour le prolongement atteignent 17,4 M\$ pour la préparation (inclut les honoraires professionnels, les services publics et les activités immobilières) et 18,1 M\$ pour la construction. Les montants investis durant l’année budgétaire courante (2011-2012) sont de 9,5 M\$ pour la préparation et de 44 M\$ pour la construction. Le prolongement de l’autoroute Robert-Cliche (73) entre Beauceville et Saint-Georges nécessitera des investissements de plus de 230 millions de dollars. Dans le cadre du Fonds sur l’infrastructure frontalière (FIF), le gouvernement fédéral investira un montant de 40 millions de dollars¹.

Pour ce qui est du doublement de la chaussée, les montants investis depuis le début du projet (excluant l’année budgétaire 2011-2012) sont de l’ordre de 6 M\$ pour la préparation et de 5,3 M\$ pour la construction. Pour l’année 2011-2012, le montant pour la préparation est de 6,3 M \$ et pour la construction de 23,8 M\$.

Les municipalités, les MRC et la population s’attendent à ce que les travaux de prolongement et d’amélioration de l’autoroute 73 soient complétés à court terme, dans le but d’accroître l’efficacité du réseau routier, d’améliorer la sécurité des usagers et de favoriser le développement socio-économique de la région de la Beauce.

¹www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grands_projets/trouver_grand_projet/prolongement_a73_robert_cliche

Acteurs :

Ministère des Transports du Québec (MTQ), Gouvernement fédéral et les MRC Robert-Cliche, La Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE (suite)

ORIENTATION 3

CONSOLIDER LE RÉSEAU DE PÔLES DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE EN FONCTION D’UNE RÉTRIBUTION ÉQUITABLE DE SERVICES, D’ÉQUIPEMENTS ET D’INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE DE RÉSIDANTS.

Projet 5 : Finaliser les travaux de construction de l’autoroute 73 entre Beauceville et Saint-Georges et élargir l’autoroute à 4 voies pour le tronçon Sainte-Marie – Saint-Joseph-de-Beauce (SUITE)

Coûts :

Tronçon Sainte-Marie – Saint-Joseph-de-Beauce : Projet d’élargissement à 4 voies

- 82 M\$ (Gouvernement Provincial)
- 75 M\$ (Gouvernement Fédéral)

Tronçon de prolongement de Beauceville à Saint-Georges :

- 190 M\$ (Gouvernement Provincial)
- 40 M\$ (Gouvernement Fédéral)

Échéancier :

En septembre 2011, 3 phases de travaux de prolongement et 2 de doublement de chaussée, soit 5 chantiers en lien avec l’autoroute 73, sont présentement en cours et une sixième phase est au stade du déboisement. Entretemps, la préparation des plans et devis et, le cas échéant, les acquisitions de terrain sont en cours pour les autres phases du projet d’ensemble.

PROJET EN COURS

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT DE L’INDUSTRIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE ET LE PATRIMOINE

ORIENTATION 4 : PROTÉGER, DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR LES RICHESSES CULTURELLES, PATRIMONIALES ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE DE LA MRC ROBERT-CLICHE PAR UNE DÉMARCHE COMMUNE À L’ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS BASÉE SUR LE PARTENARIAT ET L’ENGAGEMENT.

Projet 1 : Analyse des besoins de la population en équipements culturels et touristiques

Acteurs :

MRC, CLD (table régionale de promotion culturelle et touristique), municipalités

Coûts : Indéterminés

Échéancier : 2014

PROJET À VENIR

Projet 2 : Entente de développement culturel 2009-2012

Description :

Seconde entente de développement pour la réalisation des projets suivants (sous réserve de l’acceptation du plan d’action par la Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) :

- Concours d’œuvres d’art de la Beauce-Etchemins (reconduit)
- Fonds culturel (reconduit)
- Animation dans les bibliothèques (reconduit)
- Conférence sur les liens entre entreprise et culture
- Participation à la clinique d’architecture patrimoniale de Chaudière-Appalaches
- Sensibilisation au patrimoine de la MRC (médium électronique)
- Formation aux propriétaires sur des sujets spécifiques de restauration et/ou d’entretien.
- Formation aux municipalités sur la mise en valeur du patrimoine, les PIIA et la citation.

Acteurs :

MRC et CLD de Robert-Cliche

Projet de clinique d’architecture patrimoniale Chaudière-Appalaches : CRÉ, les MRC Robert-Cliche, Nouvelle-Beauce, Bellechasse et Montmagny.

Concours d’œuvres d’art : Musée Marius-Barbeau

HISTORIQUE DE L’ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Échéancier	Financement		Coût total	État	
2006-2009	MCCFQ : 45 000 \$	MRC/CLD/MILIEU : 74 988 \$		119 988 \$	RÉALISÉ
		MRC :	30 000,00 \$		
		CLD :	11 647,70 \$		
		MILIEU :	33 340,29 \$		
2009-2012	MCCFQ : 60 000 \$	MRC/CLD/MILIEU : 100 200 \$	160 200 \$	EN COURS	

THÈME : LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE ET LE PATRIMOINE (suite)

ORIENTATION 4 :

PROTÉGER, DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR LES RICHESSES CULTURELLES, PATRIMONIALES ET TOURISTIQUES DU TERRITOIRE DE LA MRC ROBERT-CLICHE PAR UNE DÉMARCHE COMMUNE À L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS BASÉE SUR LE PARTENARIAT ET L'ENGAGEMENT.

Projet 3 : Piste cyclable en bordure de la voie ferroviaire

Description :

Le projet a pour but de doter la MRC d'un équipement récréatif régional qui contribuera non seulement à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, mais aussi au développement de l'industrie culturelle et touristique.

En plus de relier les tronçons existants des MRC La Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan, la future piste cyclable complétera le circuit de la Route Verte pour la région de la Beauce. D'une longueur d'environ 29 km, le circuit projeté utilisera en grande partie l'emprise de la voie ferrée acquise par le Ministère des Transports du Québec. Pour des raisons de sécurité ou d'approche des attraits à visiter, le tracé quittera l'emprise ferroviaire à certains endroits.

Acteurs :

MRC, municipalités, MTQ

MDDEP : Certificat d'autorisation (tracé en zones inondables)

Coûts :

Piste cyclable construite sur l'emprise de la voie ferrée : 7 M\$

Piste cyclable construite en bordure de l'emprise : 20 \$M

Échéancier :

Projet en suspens en attendant les résultats de l'étude de commercialisation pour le transport de marchandise sur le tronçon ferroviaire du MTQ. Le dépôt est prévu pour février 2012. Sous réserve des résultats de l'étude, la piste cyclable pourra être construite sur l'emprise ou en bordure de celle-ci.

PROJET EN COURS

THÈME : L'ENVIRONNEMENT**ORIENTATION 5**

ASSURER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN ET NATUREL DANS UNE OPTIQUE DE DURABILITÉ DE LA BIODIVERSITÉ AINSI QUE DE PRÉSERVATION ET D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.

Projet 1 : Compléter l'inventaire des installations septiques, classifier celles-ci et élaborer un plan correcteur pour contrer le développement d'algues bleu-vert au lac Fortin**Acteur :**

MRC Robert-Cliche, municipalités de Saint-Victor et Saint-Alfred

Coûts :

Inventaire :	5 000 \$
Relevé sanitaire :	10 000 \$
Plan correcteur :	<u>10 000 \$</u>
Total :	25 000 \$

Financement :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) : 20 000 \$ / Programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert (PAPA)
- Municipalité de Saint-Victor : 5 000 \$

Échéancier : Fin du projet : juin 2010

RÉALISÉ

THÈME : L'ENVIRONNEMENT (suite)**ORIENTATION 5**

ASSURER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN ET NATUREL DANS UNE OPTIQUE DE DURABILITÉ DE LA BIODIVERSITÉ AINSI QUE DE PRÉSERVATION ET D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.

Projet 2 : Programme de gestion des eaux usées hors réseau**Description :**

À la demande des municipalités de son territoire, la MRC Robert-Cliche a mis sur pied un programme de gestion des eaux usées hors réseau afin d'assurer le suivi nécessaire à l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)*; la MRC en a la compétence depuis 2009.

Le programme prévoit l'inspection de toutes les résidences isolées non reliées à un service d'égout public, la mise aux normes des installations septiques et la vidange périodique des fosses septiques.

Selon une cédule de travail préétablie, les résidences isolées, au nombre de 3450 environ, feront l'objet d'une première visite au cours des années 2011 à 2017. À partir de la fin de l'année 2016, lorsque le nombre de visites planifiées déclinera, une deuxième cédule d'inspection reprendra pour l'ensemble de la MRC et ainsi de suite pour les années subséquentes afin d'assurer le suivi de la conformité au Q-2, r.22 au cours des années futures.

Deux inspecteurs en environnement coordonnent le projet de mise aux normes des résidences isolées et un coordonnateur est responsable de la gestion de la vidange périodique des fosses septiques.

Acteur :

MRC Robert-Cliche, municipalités

Coûts :

2 100 000 \$

Échéancier : cédule des visites

Cédule 2011-2017	3437 résidences isolées	1^{re} visite
Cédule 2016-	À préciser	2^e visite (élaboration en 2016)

PROJET EN COURS

THÈME : L'ENVIRONNEMENT (suite)**Orientation 5**

ASSURER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN ET NATUREL DANS UNE OPTIQUE DE DURABILITÉ DE LA BIODIVERSITÉ AINSI QUE DE PRÉSERVATION ET D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE.

Projet 3 : Gestion des matières putrescibles résidentielles**Description :**

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC Robert-Cliche, en vigueur depuis janvier 2004, prévoit l'implantation de la collecte des matières putrescibles à l'aide de bacs roulants de 360 litres dans les zones urbaines et de composteurs domestiques dans les zones rurales.

Actuellement, la MRC Robert-Cliche, conjointement avec trois MRC avoisinantes, évalue plusieurs options de gestion des matières putrescibles. Les options impliquent différents modes de collecte ainsi que différentes technologies de traitement.

Acteurs :

MRC Robert-Cliche, MRC Beauce-Sartigan, MRC Nouvelle-Beauce et MRC des Appalaches

Coûts :

À préciser

Échéancier:

Appel de qualification : 2009

Appel d'offres : 2012

Réalisation : 2013-2014

PROJET EN COURS